

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
 Edité le : 16/01/2024  
 Rapport partiel

MAIRIE DE LESCHERAINES

Chef lieu  
 73340 LESCHERAINES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
 Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum ) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA24-661		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2401-6175</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	<b>ARS DT de SAVOIE</b>
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	0107 - COM D'AGGLO GRAND CHAMBERY		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	GRAND CHAMBERY		
<b>Nom de l'installation :</b>	LESCHERAINES SAINT MARTIN	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001144
<b>PSV :</b>	0000001195		
<b>Point de surveillance :</b>	SAINT MARTIN		
<b>Localisation exacte :</b>	DARVEY ALICE. CUISINE		
<b>Département/Commune :</b>	73 / LESCHERAINES		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> S1	<b>Type de visite :</b> D1	<b>Type Analyse :</b> B3	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 15/01/2024 à 10h52	Réceptionné le 15/01/2024 à 15h45	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - J. Colombat		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 et NF EN ISO 19458		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 15/01/2024 à 17h04

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Observation				
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Prélèvement au 1er jet	Non	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Type de robinet	Mitigeur	-	Observation				
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				
Chlore libre (in situ)	0.33	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.38	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A			
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	6.8	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009			25#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			1

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**point prélevé**

